

# RAPPORT

## CONTROLE DES INSTALLATIONS DE LA FOURNITURE EN EAU POTABLE DU PROJET PIAEPAL



13-18 MARS 2025



## ABREVIATIONS

<b>AEP</b>	Approvisionnement en Eau Potable
<b>AGTF</b>	Africa Growing Together Fund
<b>ARSEE</b>	Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BT</b>	Basse tension
<b>DN</b>	Diamètre Nominal
<b>DSP</b>	Délégation des Services Publics
<b>HTA</b>	Haute Tension A
<b>M3/j</b>	Mètre cube par jour
<b>PEHD</b>	Polyéthylène Haute Densité
<b>PL</b>	Point de Livraison
<b>AEPA</b>	Programme de Développement du secteur de l'Eau potable et de l'Assainissement
<b>PIAEPAL</b>	Programme Intégré d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement de Libreville
<b>SEEG</b>	Société d'Energie et d'Eau du Gabon



## SYNTHESE

L'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique (ARSEE) a diligenté, du 13 au 18 mars 2025, une mission de contrôle des installations de fourniture en eau potable du Programme Intégré d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement de Libreville (PIAEPAL).

L'objectif de cette mission était de s'assurer de la fourniture en eau potable dans les zones impactées par le projet.

Il ressort que le projet PIAEPAL à terme en juin 2025, les objectifs ne sont pas atteints. Les investissements réalisés ne fournissent pas le service attendu par les populations en raison du faible taux d'installation des compteurs (11% dans les zones contrôlées) et de la quantité d'eau disponible.

Face à ces constats, le Régulateur recommande :

- De renforcer la coordination entre le MERH et la SEEG pour s'aligner sur les objectifs du projet ;
- D'améliorer la desserte en eau par la pose des compteurs sur les nouveaux branchements ainsi que la mise en charge du nouveau réseau<sup>1</sup> ;
- De réhabiliter l'instrumentation du réseau afin de mieux apprécier les quantités distribuées ;
- D'Augmenter la production d'eau (projet MBOMO +70 000 m<sup>3</sup>/j) ;
- De remplacer la conduite DN 450 entre Ntoum et Libreville datant de 1968 et fuyarde<sup>2</sup>.

18

---

<sup>1</sup>Le réseau ayant fait l'objet d'excavation de la voie publique (renforcement/extension).

<sup>2</sup> La proposition du Régulateur est d'envisager une conduite offshore.

## Table des matières

ABREVIATIONS .....	1
SYNTHESE.....	2
INTRODUCTION .....	4
I. CONTEXTE.....	5
2. Contrôle des installations de fourniture d'eau du PIAEPAL.....	6
2.1 Synthèse du contrôle : .....	6
2.2 détails des contrôles .....	7
2.2.1 Ancien Sobraga zones SOGAPRESS, Ecole privé de santé Adzomominunda, complexe scolaire Bel Argus .....	7
2.2.2 Sotega zones clinique zoé, poste HTA/BT n°29, rue Suzanne Bilié, Rue Samuel MINKO .....	7
2.2.3 Atong-Abe Avea zones postes HTA/BT n°107, n°540 et n°741.....	8
2.2.4. Cocotier zones poste HTA/BT n°446, école privée le Soleil levant.....	8
2.2.5 Bellevue zones Commissariat, Postes HTA/BT 492, 612 et 515.....	9
ANNEXE.....	10

## INTRODUCTION

Conformément à **l'article 6 de la loi n°26/2010 du 27 juillet 2010 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/PR/2010 du 25 février 2010 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique (ARSEE)**, l'Autorité de régulation a pour mission entre autres « de veiller à la qualité des services de l'eau potable et de l'énergie électrique ».

A cet effet, le Régulateur a effectué une mission de contrôle des installations de fourniture en eau du projet PIAEPAL.

L'objectif de cette mission était de s'assurer de la fourniture en eau potable dans les zones impactées par le projet.

Pour mener à bien cette mission, les préalables consistaient en la préparation des points de contrôle.

Le présent rapport de mission de contrôle comprend, outre la synthèse et l'introduction, deux (2) parties à savoir :

- Contexte (Partie 1) ;
- Contrôle de la fourniture en eau des zones impactées (Partie 2) ;



## I. CONTEXTE

Du fait des défaillances constatées dans la desserte en eau potable du Grand Libreville en raison d'un taux de perte de l'ordre de 50% sur le réseau de distribution<sup>3</sup>, le Gouvernement a procédé à la mise en œuvre d'un Programme de Développement du secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement (AEPA) en collaboration avec les bailleurs de fonds. La priorité était de réduire ce taux et d'améliorer le rendement du réseau.

De ce programme découlent Le 1<sup>er</sup> sous-Programme Intégré pour l'Alimentation en Eau potable et l'Assainissement de Libreville (PIAEPAL).

La République Gabonaise a ainsi obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Africa Growing Together Fund (AGTF), le financement du volet : **Eau potable de ce premier sous-programme**. Ce volet concerne le développement des infrastructures d'AEP (composante A), le renforcement des capacités institutionnelles du secteur de l'Adduction en Eau Potable et de l'Assainissement (composante B), la coordination et la gestion du projet (Composante C).

L'objectif général du programme est de contribuer à l'accroissement des infrastructures d'alimentation en eau potable et d'assainissement en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le projet couvre quatre communes du Grand Libreville à savoir : Libreville, Akanda, Owendo et Ntoum.

**Les résultats attendus sont les suivants :**

- **Le taux d'accès à l'eau potable passe de 55% à 75% ;**
- **Le taux d'eau potable non facturée dégrasse de 48% à 5%<sup>4</sup> ;**
- **300 000 personnes supplémentaires alimentées en eau potable.**

Le programme a été prorogé jusqu'en juin 2025. Au 15 mars 2025, le taux d'exécution technique est de 95% pour un taux de décaissement opérationnel de 80%.

A trois (03) mois de l'achèvement du projet, le Régulateur a effectué un contrôle de la fourniture en eau potable des populations impactées par le projet.



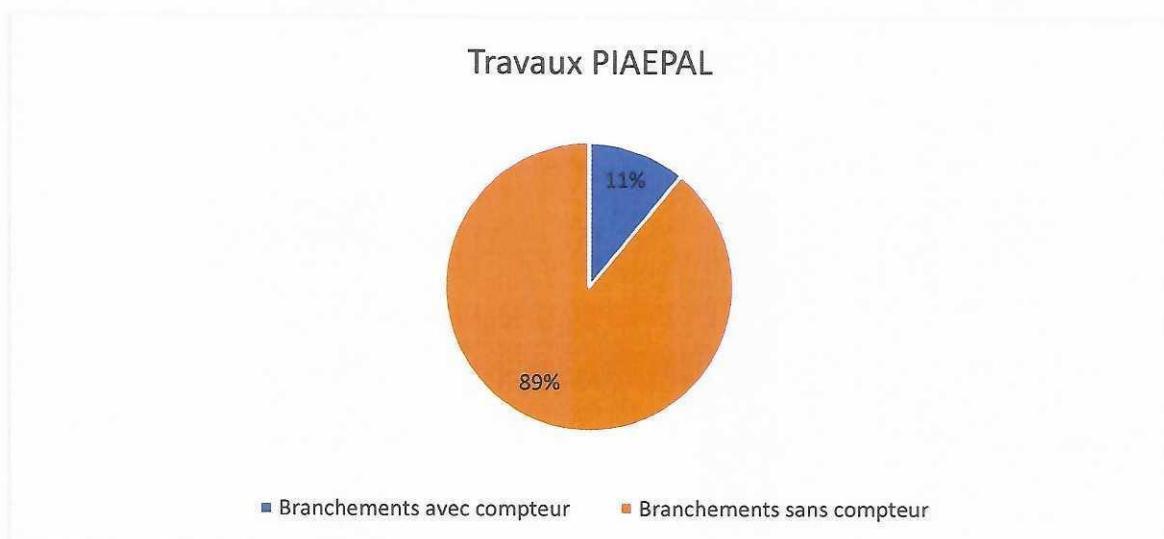
<sup>3</sup> SEEG (usine de Ntoum).

<sup>4</sup> Le taux de facturation passera ainsi à 95% selon les indicateurs du PIAEPAL.

## 2. Contrôle des installations de fourniture d'eau du PIAEPAL

### 2.1 Synthèse du contrôle :

Quartiers Ancien Sobraga, Sotega, Atong-Abe-Avea-Cocotier-Bellevue 2	Nbre	%
Branchements avec compteur	43	11%
Branchements sans compteur	357	89%
<b>Total des branchements contrôlés</b>	<b>400</b>	<b>100%</b>



Près de 90% des travaux de branchements ne sont pas finalisés dans les zones contrôlées en raison d'un nombre insuffisant de compteurs et des équipes d'installation<sup>5</sup>.

En conséquence les travaux du PIAEPAL ont un faible impact sur les populations à quelques mois de la clôture du projet prévue en juin 2025.

Par ailleurs, il semble que les quantités d'eau disponibles ne suffisent pas à alimenter de façon continue les populations. En effet, lors de notre contrôle au château d'eau de Sotega, la bâche était à un niveau bas.

#### Recommandations :

- Finaliser les travaux d'installations des compteurs ;
- Augmenter la production d'eau (projet MBOMO +70 000m<sup>3</sup>/j) ;
- Remplacer la conduite DN 450 Ntoum-Libreville fuyarde dont la durée de vie est dépassée de plus de 7 ans<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Réunion du 04 octobre 2024 au MERH.

<sup>6</sup> Une conduite a une durée moyenne de 50 ans, la DN450 date de 1968.

## 2.2 détails des contrôles

### 2.2.1 Ancien Sobraga zones MULTIPRESS, Ecole privé de santé Adzomominunda, complexe scolaire Bel Argus

Ancien Sobraga	Nbre
Branchement DN 50 sans stèle, nourrice et compteur	3
Branchement DN 50 sans nourrice et compteur	34
Branchement DN 50 avec 1 compteur	2
Branchement DN 50 avec 2 compteurs	2
Branchement DN50 avec 3 compteurs	6
Branchement DN 50 avec 4 compteurs	20
Branchement DN 25 sans compteur	18
Branchement DN 25 avec compteur	1

On constate que 31 branchements sur 86 possèdent un compteur soit un **taux de 36%**.

#### Continuité du service :

- Les installations du PIAEPAL dans la zone de MULTIPRESS ne sont pas alimentées en eau ;
- Les populations des zones de l'école privée de santé Adzomominunda, et du complexe scolaire Bel Argus reçoivent de l'eau de façon intermittente selon les riverains.

### 2.2.2 Sotega zones clinique zoé, poste HTA/BT n°29, rue Suzanne Bilié, Rue Samuel MINKO

SOTEGA	Nbre
Branchement DN 50 sans nourrice et compteur	25
Branchement DN 50 avec 2 compteurs	3
Branchement DN50 avec 3 compteurs	1
Branchement DN 50 avec 4 compteurs	3
Branchement DN 25 sans compteur	33
Branchement DN 25 avec compteur	5

- 12 branchements sur 70 possèdent un compteur soit un **taux de 17%**.

#### Continuité de service :

- Les populations autour du poste HTA/BT n°29(zone terrain de Basket) reçoivent de l'eau de façon intermittente selon les riverains ;
- Les populations autour de la ruelle Samuel Bilié ne sont pas impactées par le PIAEPAL et sont alimentées par un forage.

#### 2.2.3 Atong-Abe Avea zones postes HTA/BT n°107, n°540 et n°741

Atong-Abe Avea	Nbre
Branchement DN 50 sans nourrice et compteurs	9
Branchement DN 25 sans compteur	38

- Aucun branchement contrôlé sur 47 n'avait de compteur soit **un taux de 0%**.

#### Continuité de service :

- Les populations sont alimentées en eau potable de façon intermittente.

#### 2.2.4. Cocotiers zones poste HTA/BT n°446, école privée le Soleil Levant

COCOTIER	Nbre
Branchement DN 50 sans nourrice et compteurs	13
Branchement DN 25 sans compteur	76

- Aucun branchement du PIAEPAL contrôlé sur les 89 n'avait de compteur soit **un taux de 0%**.

#### Continuité de service :

- Les populations reçoivent de l'eau de façon intermittente.

1

## 2.2.5 Bellevue zones Commissariat, Postes HTA/BT 492, 612 et 515.

BELLEVUE	Nbre
Branchement DN 50 sans stèle nourrice et compteurs	1
Branchement DN 50 sans nourrice et compteur	16
Branchement DN 25 sans compteur	91

- Aucun branchement sur 108 n'avait de compteur soit **un taux de 0%**.

### Continuité de service :

- Les populations reçoivent de l'eau de façon intermittente.

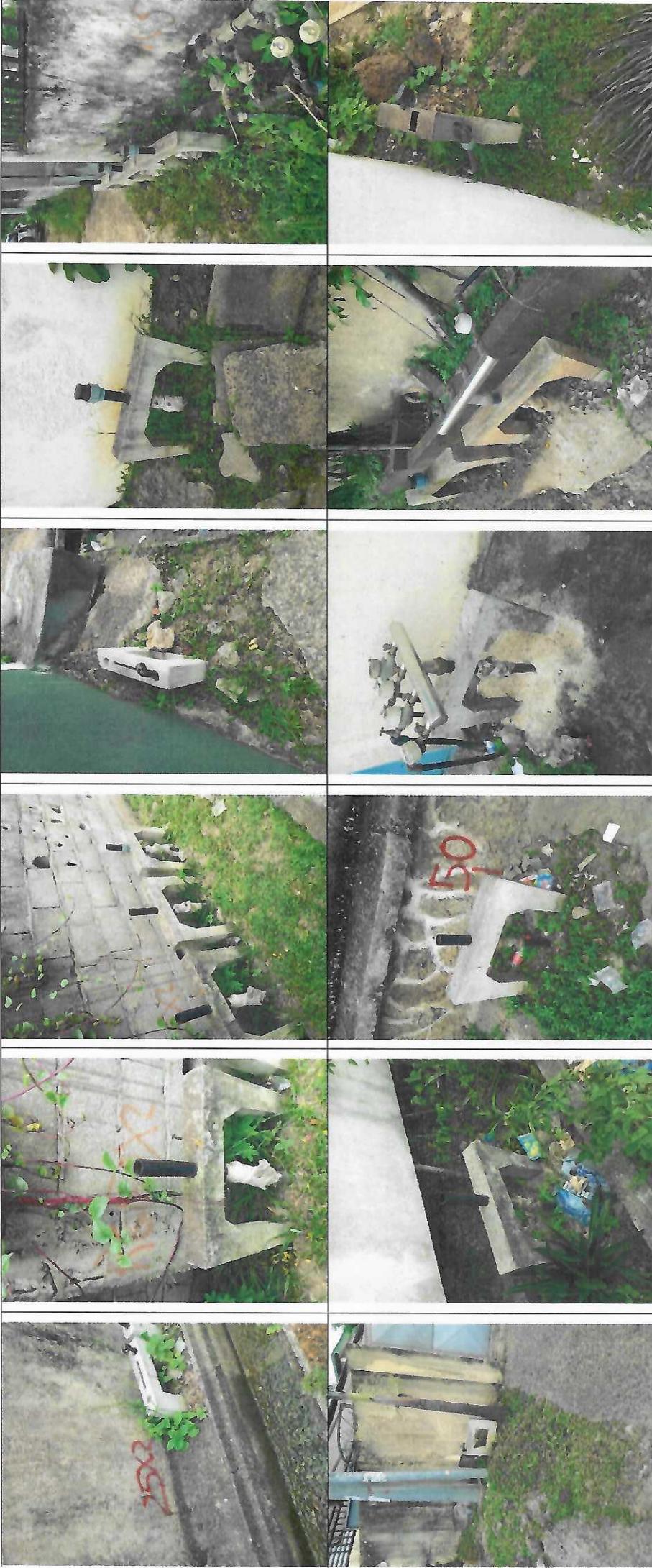
✓

PHOTOS BRANCHEMENTS QUARTIER EX SOBRAGA





ANNEXE



ANNEXE



ANNEXE



1

ANNEXE



tot

PHOTOS BRANCHEMENTS QUARTIER SOTEGA

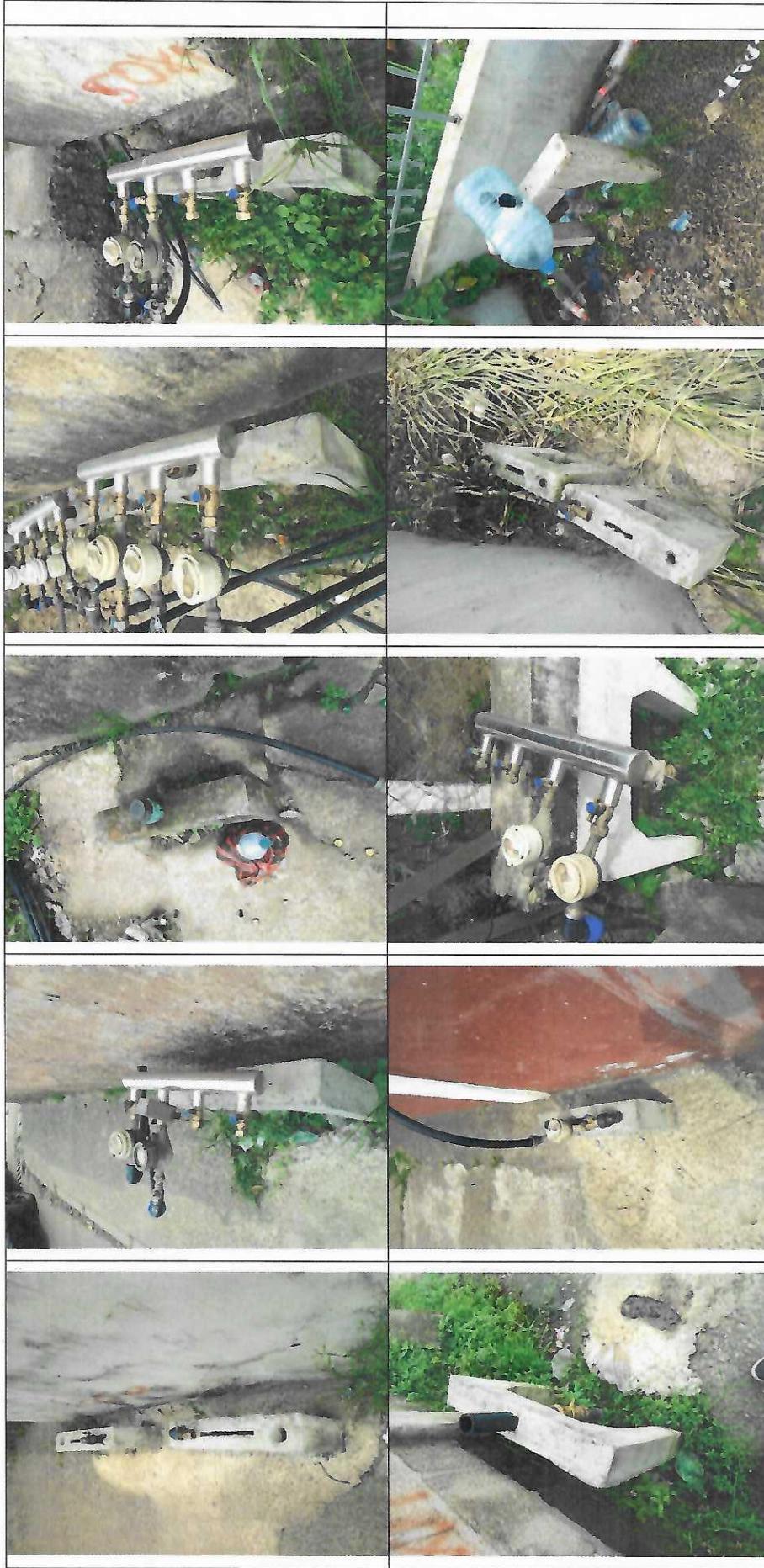




15

ANNEXE





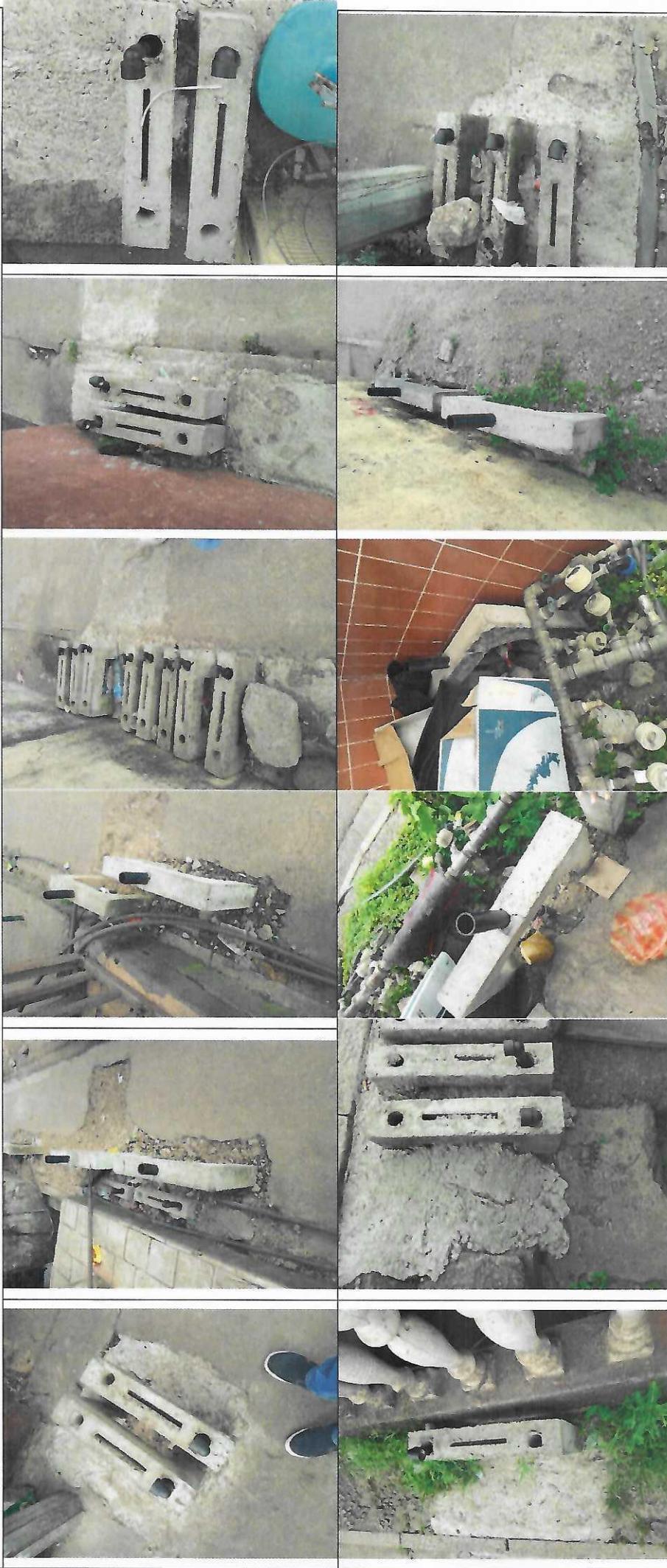
PHOTOS BRANCHEMENTS ATONG ABE-AVEA



5



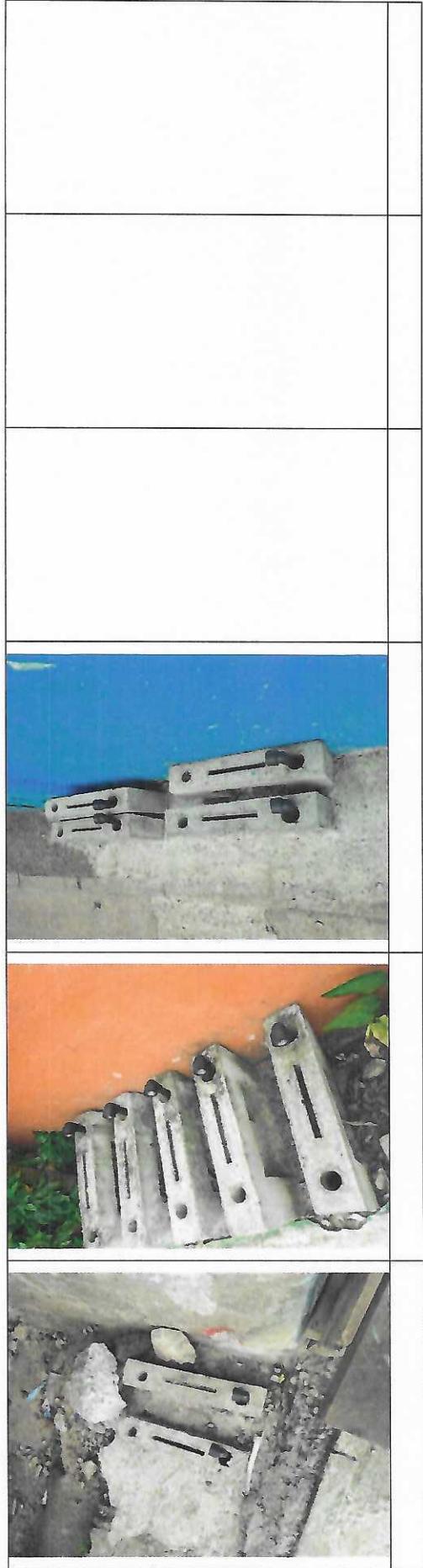
PHOTOS BRANCHEMENTS COCOTIERS





✓

**ANNEXE**



✓

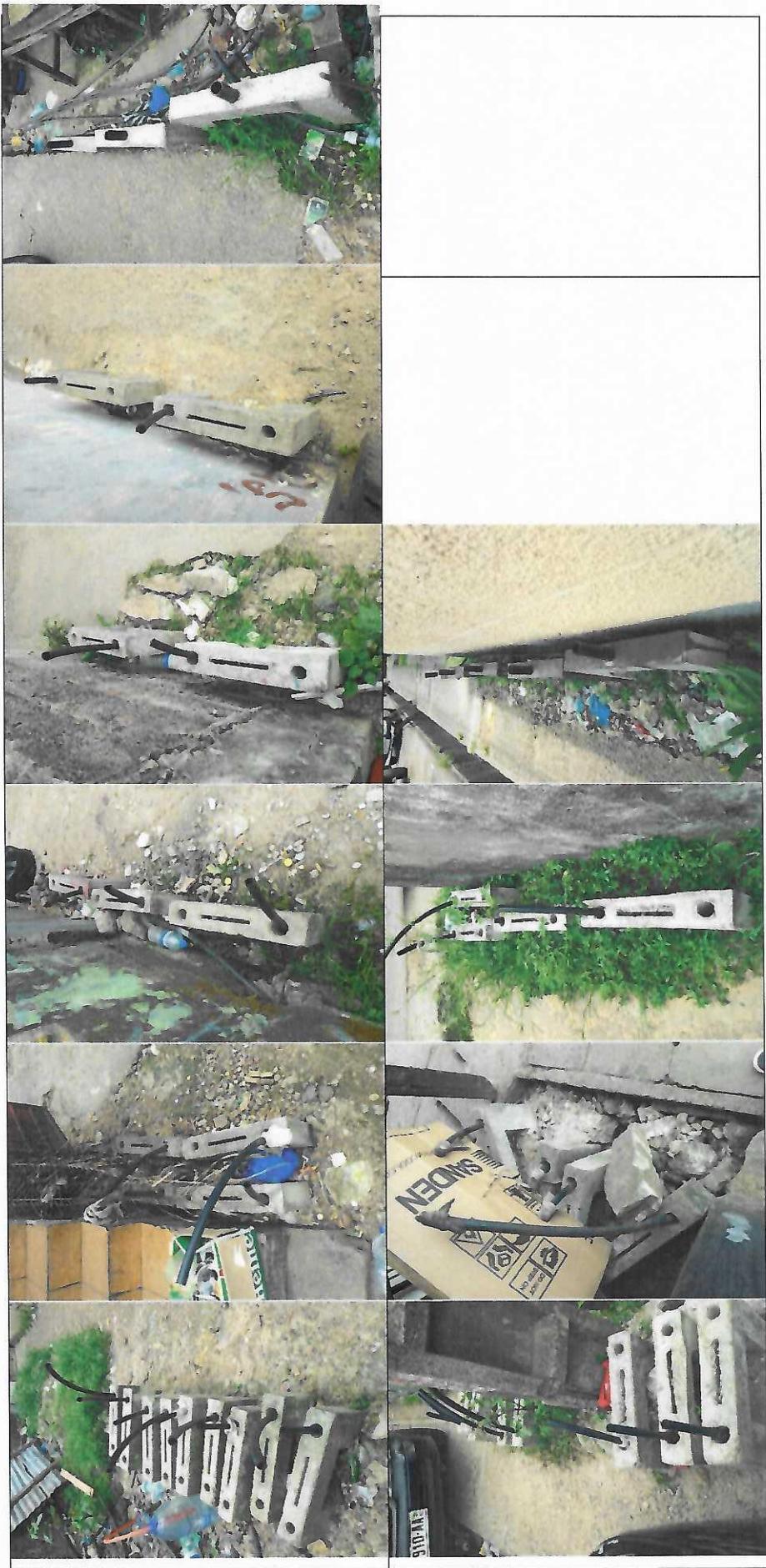
PHOTOS BRANCHEMENTS BELLEVUE 2



5



5



7